

## Beobank accompagne ses clients dans leur transition énergétique

Bruxelles, 3 octobre 2024 – Beobank accompagne ses clients à chaque étape de leur vie en leur proposant des solutions personnalisées. Désormais, ceci inclut également un accompagnement dans leur transition énergétique. En effet, Beobank propose une réduction de taux supplémentaire sur le crédit hypothécaire pour les clients qui investissent dans un logement à faible consommation énergétique. De plus, en collaboration avec son partenaire Rock.estate, la banque met à disposition un outil de simulation gratuit permettant d'obtenir un rapport de rénovation détaillé dans le cadre du financement d'un projet habitation.

L'une des urgences écologiques actuelles est de limiter l'empreinte carbone des logements. Le score PEB devient de plus en plus important et les réglementations en matière de performance énergétique des habitations se durcissent. Avec ces initiatives, Beobank souhaite donc non seulement sensibiliser ses clients potentiels et actuels à l'importance de l'efficacité énergétique des logements, mais aussi les encourager à prendre des mesures concrètes pour améliorer la performance énergétique de leur habitation. En fournissant un rapport détaillé grâce à son partenariat avec Rock.estate, et des réductions sur leur crédit hypothécaire, sous réserve de remplir certains critères, Beobank aide ses clients à réduire leur empreinte carbone tout en bénéficiant d'avantages financiers et en augmentant la valeur de leurs biens immobiliers rénovés.

Ce projet est une preuve supplémentaire de l'engagement de Beobank en faveur de la transition écologique. « Nous sommes fiers de lancer ces initiatives qui permettent à nos clients de faire des choix durables pour leur logement, pour la planète et pour leur portefeuille », a déclaré Lennert Cooreman, Head of Product Management, Mortgage Loans chez Beobank. « L'outil de simulation de notre partenaire Rock.estate permet aux propriétaires de comprendre facilement, grâce à un rapport détaillé, les rénovations énergétiques les plus adaptées et rentables pour améliorer le score PEB de leur habitation, et donne également un aperçu des primes disponibles. »

### Une réduction pour les habitations durables

Chez Beobank, les clients qui investissent dans une habitation à faible consommation énergétique peuvent bénéficier d'une réduction de 0,10% sur le taux d'intérêt annuel de leur crédit hypothécaire<sup>1</sup>, sous réserve de remplir certains critères :

- en cas d'achat, de construction ou de rénovation d'une habitation en Belgique avec un score PEB ne dépassant pas 159 kWh/(m<sup>2</sup>.an) au moment de la demande de crédit hypothécaire<sup>2</sup>.
- en cas d'achat d'une habitation en Belgique dont le score énergétique PEB dépasse 159 kWh/(m<sup>2</sup>.an) au moment de la demande de crédit, et pour laquelle le client finance également des travaux de rénovation visant à améliorer ce score d'au moins 30 % dans les 5 ans suivant la signature du contrat de crédit hypothécaire<sup>3</sup>.

- en cas de travaux de rénovation d'une habitation en Belgique dont le score énergétique (PEB) dépasse 159 kWh/(m<sup>2</sup>.an) au moment de la demande de crédit, et dans le but d'améliorer son score énergétique d'au moins 30 % endéans les 5 ans à dater de la signature du contrat de crédit hypothécaire<sup>3</sup>.

### Un outil de simulation accessible et pratique

Pour mieux accompagner ses clients dans leurs démarches, Beobank propose, en partenariat avec Rock.estate, un outil de simulation gratuit et facile à utiliser. Cet outil permet aux utilisateurs d'évaluer la performance énergétique actuelle de leur habitation, d'estimer les coûts des travaux de rénovation nécessaires, d'anticiper l'impact de ces rénovations sur leur score PEB<sup>4</sup>, et de trouver les subventions et primes disponibles.

*« Avec cet outil tout-en-un conçu en réponse directe aux préoccupations de nos clients qui peinent à naviguer entre le financement, les obligations énergétiques et les subventions multiples, nous offrons à nos clients une solution innovante pour simplifier leurs décisions et répondre à leurs besoins énergétiques », souligne Lennert Cooreman, Head of Product Management, Mortgage Loans chez Beobank. « Cette approche simplifie radicalement l'accès à l'information et rend la prise de décision du client beaucoup plus fluide. »*

Les clients et prospects qui souhaitent profiter de ce service sont invités à se rendre dans l'une des 200 agences Beobank afin de réaliser la simulation avec leur chargé de clientèle.

---

### Service Presse Beobank

Sandrine Roberti de Winghe  
+32 478 828 729  
[sandrine.robertidewinghe@beobank.be](mailto:sandrine.robertidewinghe@beobank.be)

---

### A propos de Beobank

Beobank NV/SA est une banque belge qui facilite le quotidien de ses 765.000 clients à travers ses produits et services pour particuliers, indépendants et PME mais aussi grâce à son réseau de 200 points de vente (points de vente Retail et PRO Centers). Ses 1.454 collaborateurs ont pour vocation d'améliorer la vie quotidienne de ses clients avec des solutions personnalisées et nouent pour cela une relation durable pour pouvoir les accompagner de manière optimale à chaque stade de leur vie. Beobank est une filiale du Groupe Crédit Mutuel (chiffres au 31/12/2023).

Plus d'info sur [www.beobank.be](http://www.beobank.be).

---

<sup>1</sup> Pour toute nouvelle demande de crédit hypothécaire à partir du 30 septembre 2024.

<sup>2</sup> Uniquement valable pour une habitation résidentielle éco énergétique qui répond aux critères d'octroi et au score énergétique maximal fixé pour l'année en cours. Pour l'année 2024, le score énergétique PEB maximal est fixé à 159 kWh/(m<sup>2</sup>.an), ce score est révisé régulièrement. La réduction de taux énergétique s'applique à partir de la conclusion du contrat de crédit. Le bien financé doit être donné en garantie. La réduction est uniquement applicable en cas de crédit amortissable et à un taux fixe. Les réductions de taux énergétiques sont non cumulables dans le cadre d'un même crédit.

<sup>3</sup> Uniquement valable pour une habitation résidentielle éco énergétique qui répond aux critères d'octroi et pour laquelle les travaux de rénovation améliorent le score énergétique (PEB) d'au moins 30 % endéans les 5 ans à dater de la signature du contrat de crédit. La réduction de taux énergétique s'appliquera deux mois après la date de la demande que le client doit adresser à la banque au moment où il/elle remplit les conditions. Le bien financé doit être donné en garantie. La réduction est uniquement applicable en cas de crédit amortissable et à un taux fixe. Les réductions de taux énergétiques sont non cumulables dans le cadre d'un même crédit.

<sup>4</sup> La simulation ne remplace pas un certificat PEB officiel, et est uniquement destinée à des fins informatives.